

Le permis de démolir du jardin des Halles est validé par le juge des référés

Après un imbroglio juridique entre la ville de Paris et les associations de quartier, le permis de démolir du jardin des Halles est validé par le juge des référés.

Certes, le projet des Halles n'est pas parfait, il y a des incohérences voir même quelques anomalies. Ce n'est pas évident de satisfaire tout le monde quand on fait des travaux en plein cœur de Paris. Beaucoup de monde dont les intérêts divergent sont concernés.

Mais souvenez-vous du Centre Georges Pompidou qui avait fait beaucoup de bruit à l'époque. Personne ne l'aimait et on trouvait cela ridicule et laid. C'est devenu l'un des plus importants musées d'art contemporain. Plus récemment la pyramide du Louvre fût elle aussi beaucoup critiquée. Il ne fallait pas mélanger du neuf et de l'ancien, pourtant le résultat est extraordinaire.

Alors peut-être qu'il faudrait faire confiance aux architectes pour réaménager le quartier. Il y a eu beaucoup de polémiques autour du jardin, c'est vrai que c'est dommage de démolir le jardin Lalanne, il est vraiment magnifique et c'est un vrai trésor pour les enfants.

Mais nous sommes tous d'accord pour dire que l'actuel forum est dépassé, moche et plus adapté aux nombres de visiteurs sans cesse croissants. (Allez savoir pourquoi d'ailleurs)

Un projet architectural doit se concevoir dans son ensemble. Si on commence à faire des concessions à droite et à gauche, on aurait eu un drôle de mélange, pas forcément homogène.

Nous ne sommes pas des architectes, ni même dans le bâtiment, il nous est donc impossible de savoir si ce qui va être réalisé est logique en terme d'organisation. Nous avons assisté à des réunions de chantier, et cela me paraît cohérent. Les gens qui travaillent sur ce projet sont des professionnels.

Les travaux, comme n'importe quel chantier de cette envergure vont entraîner des nuisances, c'est certain, mais c'est quand même une chance pour les habitants des Halles. Ce n'est pas souvent que l'on offre 760 millions d'euros pour réhabiliter son quartier.

Les travaux de démolition viennent juste de reprendre aujourd'hui.

Info chantier :

Les travaux d'aménagement des aires de jeux provisoires, qui commenceront dès septembre, ne seront que la première étape du chantier de réaménagement du jardin. Celui-ci laissera place d'ici à 2015 à une vaste clairière bordée d'allées

d'arbres, bien plus ouverte à la circulation des piétons qu'aujourd'hui.

Pendant plusieurs années, le jardin sera complètement labouré. A partir de mi-2011, une immense cité de chantier occupera même 1,5 ha, avec des bungalows, des ateliers et des voies de circulation parcourues de centaines de camions.

<http://www.projetleshalles.fr/le-permis-de-demolir-du-jardin-des-halles-est-valide-par-le-juge-des-referes-18-08-2010>